

Compte-rendu réunion plénière

Conseil de quartier Nation – Alexandre Dumas, mercredi 22 juin 2016

Mot d'introduction de Jérôme Meyer sur le fonctionnement du Conseil de quartier et présentation de l'ordre du jour.

Mot de Pierre Japhet : salutation à l'équipe municipale présente dans la salle.

Rappel d'un travail commun avec le Conseil de quartier notamment sur l'écriture des vœux.

1. Aménagement de la Place de la Nation

Présentation de l'expérimentation menée par la société QuCit sur la Place de la Nation en partenariat avec la Ville de Paris et Cisco (équipementier télécom).

Intervention de Clément Colignon, directeur commercial de QuCit. Entreprise basée à Bordeaux et qui travaille sur l'analyse de données urbaines.

QuCit : créée il y a 2 ans par un enseignant-chercheur en physique théorique. L'équipe est composée en grande partie d'ingénieurs et est spécialisée dans le traitement de l'information via une construction mathématique de la ville. Ils travaillent à partir d'outils d'analyses statistiques. Leur objectif est de retraduire ces données statistiques à destination des usagers ou des collectivités sur différentes thématiques. Ex : déplacements/transports.

La Ville de Paris a lancé un grand programme de réaménagement des Places et notamment celle de la Nation.

QuCit par son expertise peut apporter une aide à la décision.

- ⇒ Travaillent à partir d'OpenStreet Map
- ⇒ Présentation de différents aménagements analysés (bancs, densité d'arbres, localisation GPS : flux vélos/voitures)
- ⇒ Présence de capteurs posés par CISCO : bruit, pollution, mouvement des flux piétons.
- ⇒ Analyse des données du STIF : évolution tourniquet RER=> comprendre les comportements de mobilité selon les jours, les vacances, la météo.

Objectif : construire une représentation graphique et cartographique du « confort » de la Place dans son usage

- ⇒ Questionnaire de satisfaction de l'usage de la Place avec des étudiants- ingénieurs de la Ville de Paris auprès des usagers => sentiment d'être perdu, stress ressenti, pollution, beauté du lieu
- ⇒ Remixage de ces données avec les données physiques de la place (bancs, arbres, commerces, etc.)

Exemple de résultat : Le rond point central est le lieu le plus confortable de la place mais connaît une difficulté d'accès.

Autre exemple => carte du stress : zone des passages piétons + passage avec le plus de circulation automobile.

Le programme de QuCit permet une expérimentation physique du réaménagement de la place : diminution de la voiture, fermeture de certains axes (contre-allées=zone de rencontre)

Enjeu : appropriation de l'espace par les piétons.

QuCit propose de donner la parole aux habitants via une application mobile. Ressenti des lieux=> affiner la compréhension de l'espace pour la Ville.

Question de la salle :

Q1 (habitant) : étude très intéressante mais qui propose des résultats finalement attendus. Pourquoi l'équipe n'est-elle composée que d'ingénieurs ? Il manque d'urbanistes, sociologues. Vont-ils être intégrés à l'étude ?

R1 : Oui ils ont été intégrés à l'écriture du questionnaire et au protocole d'enquête. Notre mission est d'avoir une approche orthogonale en se focalisant sur les datas. Notre métier c'est le traitement des données. Il s'agit d'une société très jeune qui évoluera vers une expertise métier.

Q2 (habitant) : Ces résultats, nous aurions pu les avoir en tant qu'habitants. Était-il nécessaire de faire toutes ces études pour ces conclusions ? Ce qui m'inquiète ce sont les zones de rencontres qui font face aux véhicules. La cohabitation est difficile.

Le changement des arrêts de bus dans les contre-allées n'est pas une bonne idée, les accès devraient être pensés pour tout le monde.

R2 : Nous ne faisons pas d'aménagement de la voirie, je ne pourrai pas répondre à ces aspects là. Pour les résultats obtenus : c'est plutôt rassurant d'obtenir les mêmes analyses que l'habitant. L'enjeu est d'être une aide à la prise de décision pour la Ville, les aménageurs et de pouvoir le répliquer ailleurs.

Ce programme permettra d'apporter une connaissance quantifiable sur laquelle nous pourrons nous baser pour le réaménagement de l'ensemble des places.

Q3 (Jean-Baptiste Ingold, CQ): Il serait intéressant d'enregistrer l'avis des habitants sur des expérimentations menées autour de programmes de circulations douces notamment lors de la journée sans voiture le 25 septembre.

Vœux : Est-ce qu'à partir des études menées par la Ville, nous pourrions y intégrer de nouvelles données ?

Les conseils de quartier Nation – Picpus (12eme arrdt), Alexandre-Dumas (11eme arrdt), Plaine-Lagny (20eme arrdt)

- . Considérant l'intérêt historique et la valeur symbolique de la Place de la Nation, la nécessité de mieux mettre en valeur cet héritage patrimonial et culturel ;
- . Considérant la consultation publique en cours pour cet important projet de réaménagement d'une des plus grandes places de Paris, la volonté des conseils de quartier de soutenir la mise en oeuvre de ce grand projet ;
- . Considérant les besoins d'apaisement de la circulation automobile et d'amélioration de la place et de ses abords en faveur des habitants au quotidien, des très nombreux usagers des transports collectifs, mais aussi des équipements publics, des commerces situés autour ;

Emettent le voeu que :

- . Les futurs aménagements favorisent **une véritable reconquête de l'espace public** dévolu à l'automobile pour un meilleur partage des usages au profit des habitants, des piétons, des circulations douces, de l'environnement, de la végétalisation, d'espaces conviviaux ;
- . Les projets de réaménagements qui seront retenus fassent l'objet **d'expérimentations sur site par des installations provisoires** de façon à tester les options étudiées avant travaux, afin de mieux évaluer, sur des périodes significatives, leur impact potentiel sur les différents types de circulations : automobile, bus, taxis, vélos, piétons... et faciliter les choix ;
- . **L'information municipale relative à l'avancement du projet et les résultats des études en cours sur les différents modes de déplacements** sur la place et ses abords soient transmis aux conseils de quartier concernés ;
- . La phase d'étude de ces aménagements soit l'occasion, dans un esprit citoyen et participatif, d'organiser un **grand rassemblement convivial et festif avec les habitants, les conseillers de quartier et les élus** pour soutenir et accompagner la réalisation de ce projet au service du mieux vivre ensemble.

Questions de la salle :

Q1 : 2-3 fois par semaine il y a des manifestations. Ou sont elles placées dans l'étude ? Par exemple le marché.

Q2 : il a de la valeur dans cette approche. Par contre cela serait une erreur de ne baser les résultats que sur du quantifiable.

Q3 (Jacques Lefort) : on ne perçoit pas très bien la plus value que vous apportez aux enquêtes terrains déjà réalisées. Quel est l'objectif visé par l'enquête ? L'application mobile que vous proposez risque de ne pas être utilisée par les usagers donc n'hésitez pas à réaliser vos enquêtes directement sur le terrain.

Concernant le vœu, il est intéressant. Il faudrait rajouter un élément, celui d'un travail commun avec les services de la Ville concernant les aspects techniques d'aménagement de la place.

R1 (Pierre Japhet) : plusieurs réunions publiques avec les habitants ont déjà eu lieu. Ce modèle informatique vient valider le modèle. Il pourra être réutilisé par ailleurs.

A propos des transports et des zones de rencontre, il s'agit d'espaces de partage compliqués. Ces zones sont nécessaires. Lorsque l'on change le statut d'une voie il faut également communiquer sur ces changements.

Pour la Place de la Nation, nous entrons dans la 2^e phase durant laquelle nous allons positionner les arrêts de bus, travailler plus finement sur les aménagements de la Place. Une aire piétonne ne veut pas dire qu'aucun véhicule ne peut circuler. Les transports de fonds doivent par exemple y avoir accès.

R2 (François Vauglin) : Paris s'est engagé dans un soutien à l'éclosion d'entreprises innovantes, fer de lance de l'économie de demain. Cette présentation valide le résultat. L'outil présenté est à affiner mais c'est une très bonne base. Rendre disponibles ces données publiques favorise le développement économique.

Pour la Place de la Nation, le vœu présenté va dans un sens souhaitable. La reconquête de l'espace publique est l'objectif. Les expérimentations sont une bonne idée mais il faut garder en tête que sur certains points, la circulation par exemple, il faut les faire sur du long terme. Le réaménagement de la voirie prend beaucoup de temps pour trouver l'équilibre.

A partir du mois de septembre 2016, des espaces ouverts sur la place seront aménagés afin que les usagers puissent venir s'approprier ces lieux avec des professionnels présents. L'objectif est de travailler sur la co-construction du projet de la Nation.

Les manifestations font partie des usages de la place tout comme à République. Les aménagements ne tourneront pas le dos à cela. Ils seront ouverts à tous les usages.

Vote pour le vœu : adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

2. Transport par Marie Claire Degailier (Conseillère de quartier)

J'utilise souvent les bornes de taxi. Il en manque une à Charonne et je souhaiterais que la mairie s'engage à en mettre une. Nous l'indiquerons sous forme de vœu à la prochaine plénière.

Q1 : Quel est l'intérêt des bornes par rapport au téléphone ?

R1 : réponse inaudible.

R2 (Pierre Japhet): le problème des bornes de taxi n'est pas nouveau. La Direction de la Voirie connaît quelques problèmes de suivi de ces bornes. La création de nouvelles bornes est à l'étude mais aucune décision n'est prise. Cela coûte entre 5000 et 10000€. Les coûts ne sont pas exorbitants, le souci provient surtout de la maintenance. Monsieur le Maire en prend bonne note et se tournera vers la DVD pour voir ce qu'il convient de mettre en place.

3. Solidarité par Michele Priser

La commission présente 3 vœux :

- Beaucoup de personnes sont isolées notamment les PMR ou âgées. En cas de forte chaleur comment les PMR peuvent-elles se rendre dans des lieux rafraîchis. Dans le bâti du 11^e, beaucoup d'immeubles n'ont ni ascenseur ni volet.

Y a-t-il des solutions de portages pour aider ces gens ?

Vœu Personnes à mobilité réduite

Considérant que les périodes notamment de fortes chaleurs ne permettent pas aux personnes isolées à mobilités réduites, habitant un appartement sans ascenseur de se rendre dans les jardins ou lieux de fraîcheur recommandés par les services de santé

Nous demandons aux élus que soit envisagé un service de portage de personne en faisant appel à des associations habilitées à le faire

Q1 (habitant) : Peut-on prévoir une aide à la climatisation d'une pièce de leur appartement ?

Q2 (habitant) : le vœu est-il bien formulé ? Il s'agit de PMR qui effectivement ont de grandes difficultés à se déplacer.

Q3 (habitant) : Examinons ce problème sur l'ensemble de la Ville de Paris et pas uniquement sur le 11^e arrondissement.

Q4 (habitant) : il existe les PAM qui viennent chercher les personnes au pied de leur immeuble. Cela n'est pas uniquement lié aux PMR. Mais s'il y a une utilité dans le 11^e il faut y aller.

Q5 (habitant) : comment souhaitez-vous financer ce besoin ? Pourquoi les PMR habitent-ils à l'étage ?

R1 (Michèle Priser) : On devient PMR en vieillissant. Pour les PAM en effet c'est un gros problème car les personnes ne peuvent pas descendre les prendre. Ce n'est pas uniquement lié à la canicule finalement mais tout au long de l'année.

R2 (Michel Bilis) : Il s'agit d'une problématique immense prise en charge par les services de l'État et de la Ville. Dans l'arrondissement, va être mis en place le Conseil Local du Handicap (CLH) afin de réfléchir sur l'aménagement de la vie quotidienne pour les PMR.

R3 (Liliane Capelle) : Sur l'isolement, nous avons travaillé sur un portage de livres à domicile. Cela ne fait pas sortir mais cela rompt avec l'isolement. Sur une période caniculaire, j'ai des exemples de personnes qui venaient chercher des personnes le souhaitant pour les amener dans des espaces frais. Nous pouvons lutter contre l'isolement. Sur le handicap, il faut travailler avec les professionnels du handicap.

Vote pour le vœu : le vœu est adopté. La commission solidarité du CQ NAD travaillera sur le sujet.

- La participation des CQ au CLH par Marie Annick

Vœu Participation aux instances de réflexion sur la santé et sur le handicap

Ayant été sollicité au cours du dernier mandat soit par l'élu concerné soit par le CICA a participé aux instances

Commission extra-municipale de santé ou conseil local de santé et

Conseil local du handicap

Nous demandons que ces instances se réunissent pour pouvoir y exercer un véritable travail de propositions et de réflexions sur ces deux sujets faisant partie de la commission solidarité santé

Q1 : Ce CLH s'est réuni 3 fois. Une fois pour présenter le plan de prise en charge à l'échelle de la ville. D'autres CLH existent sur la ville. Les dynamiques existent et méritent d'être développées. Ce CLH doit être représenté par les professionnels du handicap ainsi que par la société civile.

Q2 : Quand est ce que ce conseil a été crée et qui y siège ?

R2 (Michel Bilis) : Il est composé d'associations professionnelles du handicap ainsi que des services de la Ville et de l'arrondissement. Je ferai remonter votre question auprès de ma collègue Hélène Bidart pour vous donner toutes les informations pratiques du CLH.

Vote du vœu : le vœu est adopté.

- La salle Jean Aicard

Vœu salle Jean Aicard

Considérant que le conseil de quartier a voté l'ouverture de la salle Jean Aicard pour la période de novembre à mars l'année passée et a marqué ainsi son opposition à une gestion au thermomètre

Pour la mise à l'abri l'hiver des sans domicile fixe

Considérant après étude que cette salle a été dans le passé mis à disposition pour une activité analogue et que des travaux y avaient été assurés (douche ;cuisine) mais également prise en charge par une association en lien avec les équipes de maraudes et dans le souci d'un travail social

Considérant que cette salle est occupée au cours de l'année par des associations

Nous demandons qu'une recherche de solutions alternatives pour les associations soit envisagée

Que cette recherche de lieux soit étudiée avec les conseils de quartier permettant ainsi également une meilleure disponibilité de lieux vacants à certain horaire

L'année passée, nous avons émis un vœu afin d'abandonner la gestion au thermomètre pour abriter les SDF notamment dans la salle Jean Aicard. Il s'agit de trouver des solutions alternatives pour les associations qui y sont pendant la période hivernale. Peut-on répertorier différents lieux au sein desquels les associations pourraient s'y installer. Existe-il une liste ?

R1 (Michel Bilis) : La salle Jean Aicard est une salle municipale mise à disposition pour les associations et abrite les SDF durant la période hivernale. Trouver une salle pour accueillir les SDF pendant toute l'année n'est pas chose aisée par manque de locaux. La solution doit se trouver sur l'ensemble de la Ville de Paris.

R2 (Joelle Morel) : ce vœu est porté par EELV dans les Conseils d'arrondissement. Je formule un autre vœu : former un groupe de travail avec les élus pour répertorier tous les équipements qui dépendent du 11^e arrondissement. Moi-même j'en ai une vision assez floue. Une première réunion aura lieu la semaine prochaine pour entamer ce travail.

Vote du vœu : Le vœu est adopté

4. Budget participatif et budget d'investissement

Q1 : Lors de l'édition 2015, plusieurs projets ont été déposés notamment le parcours sportif sur le boulevard des Maréchaux (Belleville-Nation).

Quelle suite à ce projet ? Quels sont les moyens mis en place pour associer les CQ ?

Q2 : Quid des autres projets déposés ?

- Kiosque citoyen
- Sport dans les jardins
- Salle Bibliothèque Faidherbe
- Ruban végétal Boulevard Voltaire
- Pieds d'arbres Boulevard Voltaire
- Parcours sportif Belleville-Nation

Q3 : passage Turquetil. Projet non-porté par le CQ ce que je trouve dommage.

R1 (Liliane Capelle) : il sera le seul parcours de cette envergure sur la mandature. Nous n'en sommes qu'aux études de faisabilité. Par la suite, les CQ seront mobilisés pour envisager les aménagements. Les équipements seront mixtes et utilisables par les PMR et personnes en situation de handicap. Il s'agit de trouver un équilibre entre ces différentes composantes.

R2 (Nawel Oumer) : le vote du BP 2016 aura lieu fin septembre-début octobre. Ces projets doivent être d'intérêt collectif avec un budget modéré.

Il y a beaucoup de projets liés à la végétalisation. Il est possible de fusionner les projets. Le vote sera soumis à l'ensemble des habitants du 11^e. Tout le monde peut déposer un projet sans obligatoirement passer par le CQ.

Le Budget d'investissement : chaque CQ dispose d'un budget annuel d'investissement d'environ 8000€. Aucun CQ ne dépense son budget d'investissement. Il y a des reliquats. Les CQ ont 2 ans pour les dépenser. Le budget de 2014 doit être consommé sans quoi il sera perdu. Pour votre CQ, si l'on cumule l'ensemble des montants, vous avez 23600€ à votre disposition.

Nous proposons aux Groupes d'Animation des CQ une réunion pour réexpliquer en détails sur quels types de dépenses vous pourriez vous engager. De cette manière, aux plénières d'automne vous pourrez proposer au vote un ensemble de projets à financer.

Q4 (habitant) : Pour le budget d'investissement, par rapport au vœu adopté sur les expérimentations sur la place de la Nation, des dépenses peuvent elles être engagées dans ce cadre notamment sur un projet de rue aux enfants le 25 septembre ? Des investissements pourraient être faits sur des barrières amovibles, des achats de draisiennes, des jeux ?

R4 (Nawel Oumer) : il semble que ce soit du budget de fonctionnement. Vous pouvez envoyer des éléments au groupe d'animation du CQ et sera ainsi évoqué à la réunion de mardi prochain. Il sera nécessaire de faire une distinction entre dépense de fonctionnement et d'investissement.

Q5 : L'achat de barrières amovibles c'est du budget d'investissement, non ?

R5 : Cela dépend de la nature de la dépense. La location oui mais l'acquisition pas forcément.

Q6 (habitant) : Peut-on s'offrir un abribus ? Il me semble qu'il s'agit d'investissement.

R6 (Pierre Japhet) : il s'agit de concession d'espace public. Il n'est pas certain que les CQ puissent investir sur ce genre d'équipement.

Un stationnement moto est possible notamment sur la rue Léon Frot.

Pour le passage Turquetil, il s'agit d'un beau projet en transformant le passage en zone piétonne. Pour notre quartier, il y a le projet déposé d'élargissement des trottoirs sur le boulevard Voltaire. Comme il y a également le projet de piste cyclable sur le boulevard, c'est également le moment de déposer des projets de végétalisation.

R7 (Nawel Oumer) : pour le budget d'investissement, lors de la réunion de mardi, nous vous donnerons la liste de projets sur lesquels des propositions avaient été formulées lors de marches exploratoires mais qui n'ont pas pu être mises en place.

5. Le TEP Philippe Auguste

Un habitant : Nous avons demandé que le TEP Philippe Auguste soit ouvert pendant les vacances. L'année dernière cela a été accordé en plein mois de juillet et l'information est mal passée. Nous demandons qu'il soit ouvert de nouveau et que des moyens de communication plus conséquents soient mis en place.

Q1 : qui gère le TEP ? Comment est-il occupé ?

R1 (Liliane Capelle) : le TEP n'est pas géré par une association car il s'agit de terrains municipaux et sont par nature des espaces libres sauf cas spécifiques (Ex :cours de tennis). Nous souhaitons qu'il soit ouvert. La seule raison de fermeture serait des travaux prévus cet été mais en principe non. La signalisation sera refaite entièrement.

Intervention Joëlle Morel : il existe un réseau de jardinier citoyen dans le 11^e qui dépose des permis de végétaliser. Demain à 19h, rencontre dans le square Gardette avec les personnes qui ont déposées un permis depuis juillet 2015 afin d'échanger les expériences de uns et des autres.

Témoignage post plénière par Bastien Varoutsikos, Ph.D. Post-doctoral Research Fellow, "du Village à l'Etat au Proche et Moyen-Orient", ArScAn, UMR 7041, CNRS

L'utilisation de modèle mathématique dans le développement urbain n'est pas nouvelle. Il s'agit généralement de modèles prévisionnels permettant d'étudier l'impact de telle ou telle politique sur le tissu urbain, les transports, etc...

Je trouve l'approche de Qucit très intéressante, et, bien qu'ils ne rendent pas les données et analyses à la base de leur approche accessible (ce qui est logique d'un point de vue business), leur équipe est composée de membres sans aucun doute très performants dans leur domaine respectif. Je pense également qu'une approche quantifiée peut être extrêmement bénéfique (et je soutiens l'effort initié par DataCity), à condition de respecter un cadre méthodologique inclusif et d'identifier très clairement le rôle (et les limites) de ce type d'étude dans le développement de politiques urbaines.

Qu'est-ce qu'un modèle ?

Un modèle est un outil visant à la reproduction de la réalité. Un modèle mathématique doit s'appuyer sur un groupe de variables et de paramètres pertinents. Plus l'on s'approche de systèmes sociaux, moins le modèle devient précis. Plus l'on choisit de variables et paramètres, plus précis sera le modèle, mais plus grand sont les risques de ne pouvoir modéliser les interférences de ces entités entre elles. Le choix de ces variables est donc critique. Il repose sur une collection de données de nature variées, nécessitant des méthodologies différentes. Enfin, un modèle se construit pour un but précis. Il doit être peaufiné et adapté afin de répondre aux exigences de son objectif, et résulte donc d'un processus essai-erreur demandant une discussion systématique entre les différents représentants du projet. Cela permet d'ancrer solidement le processus d'interprétation dans le développement du produit plutôt que de le repousser à la fin du projet.

Considérant les points précédents, mes préoccupations sont les suivantes

- L'ensemble des personnes de Qucit, une start-up dédiée à l'amélioration de l'expérience de la ville, n'inclue aucune personne formée à l'acquisition et l'interprétation des données en milieu urbain. Je suis, par exemple, surpris d'apprendre que la collecte d'information sur le terrain, pourtant sujette à des considérations méthodologiques et éthiques très particulière, a été réalisé par des étudiants ingénieurs sans formations appropriée.
- De nombreux biais existent dans l'approche présentée lors du conseil de quartier et n'ont pas été mentionné. Si une approche scientifique est à la base du travail de Qucit, alors celle-ci requiert la reconnaissance (et mention) des biais inhérents à l'approche. Un exemple est le modèle de trafic des vélos est basé, je suppose, principalement sur les utilisateurs de velib. Cela implique un biais dans le trafic de la palce de la Nation, non seulement puisqu'il est ipacté par la localisation des stations velib, mais également le comportement des utilisateurs de velibs qui peut varier par rapport aux propriétaire de vélos. De la même manière, il n'y a eu aucune mention du nombre d'utilisateurs de l'application ComfortPredict, ni de précision quant au biais crée par la récolte de données excluant, en France, 57% de la population au-delà de 60 ans (population ayant un smartphone)
- La non-reconnaissance des biais des modèles, et des limites très strictes d'une approche purement quantitative peut mener à la création d'un espace déshumanisé. Je pense qu'il est problématique de la part de Qucit de développer un produit sur l'espace urbain sans un seul spécialiste de l'espace urbain ou l'inclusion de méthodologies nécessaires à son étude. Les limites de ce produit doivent être clarifiées lors de ces présentations publiques, et elles doivent être prendre en compte par les élus et citoyens lors du développement des futurs plans de la Place de la Nation.